



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE DM2021-010

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe, qu'il y aura session ordinaire du Conseil municipal le lundi 10 janvier 2022 à 19 h 00 à l'édifice municipal.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 486 497.

Identification du site concerné : Lot rénové # 6 486 497, situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

Cette demande a pour but de :

Permettre l'implantation d'un bâtiment à 5 mètres de la marge avant au lieu de 6 mètres comme le stipule le règlement de zonage 19-353, article 11.2.8

Au cours de cette assemblée, le conseil entendra toutes personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 13 décembre 2021.



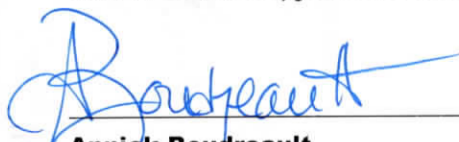
Signature

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, Annick Boudreault, secrétaire trésorière / de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 décembre 2021.



Annick Boudreault
Secrétaire-trésorière adjointe